



Quelle désolation à la lecture des postes proposés à la mobilité 2018 !!

Quel constat amer après les multiples sonnettes d'alarme tirées sur ce département !!

Rappellerons nous encore que le 28 septembre 2017 en audience avec la Garde des Sceaux, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, le Directeur Interrégional de Bordeaux, le syndicat local CGT Insertion Probation pointait les difficultés RH criantes sur ce département et la Ministre de la Justice nous semblait alors nous accorder une écoute attentive.

Rappellerons nous que lors du CTI de novembre 2017 le Directeur interrégional de Bordeaux mettait un accent prioritaire sur plusieurs SPIP dont le 17 toutes antennes confondues....

Rappellerons nous ici que nous avons déjà souligné la nécessité de voir proposer à la CAP le poste du collègue de La Rochelle parti à la Retraite fin 2017.

Rappellerons nous ici que nous avons mis en avant la nécessité de voir également proposer au minimum 3 postes à la CAP pour l'antenne de Rochefort qui voyait une de ses collègues partir en retraite, 2 postes occupés par des CPIP contractuels, un poste où la collègue mutée n'a jamais effectivement pris ses fonctions et un collègue en arrêt longue maladie.

Sur cette CAP de mobilité 2018 seules les antennes de Saintes et de St Martin sauvent les meubles de justesse avec un poste chacune.

Quel message cherche t-on à faire passer à ces agents malmenés et? par leur Administration et pour nos collègues de Saintes par le magistrat avec lequel ils sont censés travailler dans une relation de confiance..... ?

Parlons de la relation de confiance !

Comment mener à bien nos missions avec les usagers quand les organisations de service sont impossible à pérenniser !

A l'heure des statistiques à tous niveaux, ce type de management par voie de contractuels sans prendre en compte les remontées des terrains rend t-il vraiment nos services plus efficaces ? On en doute sérieusement.

Osera t-on parler de nouveau des organigrammes ou cela est-il devenu tabou au sein de l'Administration ?

**Une seule conclusion s'impose :
un additif de postes supplémentaires à la CAP de
mobilité 2018 !!!**

*A Rochefort le 09/02/18
Le syndicat CGT SPIP 17 Insertion et Probation*